

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article4490>

Au journal officiel du 18 janvier 2014

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: samedi 18 janvier 2014

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous

droits réservés

Actualisation du plafond de dispense de production des pièces justificatives au comptable public dans le cadre du contrôle allégé des dépenses de l'État, des collectivités territoriales / Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle / Modifications relatives à la signalisation de sécurité et de santé au travail

[1]

Budget

– Arrêté du 6 janvier 2014 [modifiant l'arrêté du 11 mai 2011 pris en application du préambule de l'annexe I du code général des collectivités territoriales et de l'article 42 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique](#) NOR : BUDE1400574A

Catastrophe naturelle

– Arrêté du 17 janvier 2014 [portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle](#) NOR : INTE1401216A

Hygiène et sécurité au travail

– Arrêté du 2 août 2013 [modifiant l'arrêté du 4 novembre 1993 relatif à la signalisation de sécurité et de santé au travail](#) NOR : ETST1322259A

[L'intégralité du JORF n°0015 du 18 janvier 2014](#)



[1] Photo : © Kret